

Le 25 août, l'association Doëlan Clohars environnement (DCE) a créé l'événement dans l'anse de Stervinou avec le soutien de l'association Amis de chemins de Ronde du Finistère (ACR 29).

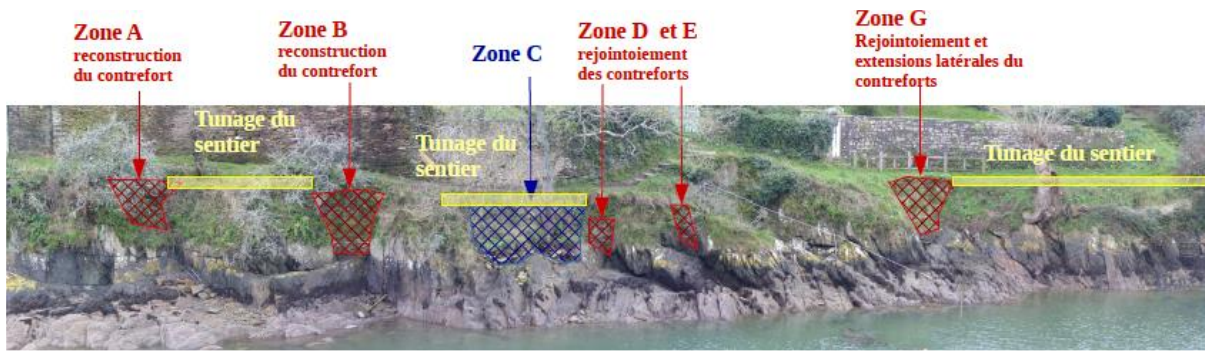
Avec des banderoles exprimant un souhait clair : « Ici, sauvons le sentier côtier », les associations et les habitants veulent témoigner de leur volonté de défendre l'entièreté du sentier côtier de Doëlan rive droite.



La municipalité de Clohars-Carnoët a certes accepté de faire réaliser un diagnostic technique par le Cerema, un établissement public que recommandait DCE. Mais les conclusions du rapport ne sont pas reprises pour le moment par la municipalité qui parle de faire des travaux de consolidation des contreforts mais de fermer définitivement le sentier.

D'après nos informations, sur quatre parcelles du sentier qui sont en question, deux parcelles appartiennent à la commune du fait d'un abandon de propriété dans les années 1990, notamment la parcelle en-dessous du restaurant Le Trois Mâts, où un éboulement de contrefort s'est produit en février 2018. Donc, la municipalité ne peut se désintéresser complètement de cette section de sentier.

Dans une de ses propositions, le Cerema préconise une reconstruction de deux contreforts et un rejointoiment des autres contreforts qui permettraient de pérenniser le sentier dans sa situation actuelle. Il propose aussi la mise en place d'une information adaptée en amont et aval de cette section en montrant un itinéraire de substitution accessible à tout public.



En fait, le défaut d'entretien des contreforts est indirectement mis en évidence par le rapport du Cerema. S'il faut reconstruire des contreforts, c'est que leur entretien a été insuffisant et qu'on a laissé la végétation faire son œuvre.

Bien entendu, sur ce type de sentier, il faut faire attention et des accidents se produisent régulièrement sur la côte ; cf. la chute le 5 août dernier dans l'une des ouvertures du blockhaus de Porsarc'h. Même si la chute de l'enfant mis en avant par la municipalité est réelle, plus de 1 000 coureurs sont passés le 5 avril dernier sans poser de problème. Faut-il interdire toutes les sections de sentier côtier où un accident s'est produit ?

Durant l'été 2021, plus de 6 300 personnes ont signé la pétition pour la sauvegarde du sentier côtier.

Aujourd'hui, la mobilisation de la population a montré l'attachement à cette portion de sentier.

Le plan gouvernemental « France Vue sur Mer » permet de financer la réfection des sentiers côtiers ; c'est même sa raison d'être. Avec le rapport du Cerema, qui est un élément nouveau, une demande de subvention serait souhaitable et contrairement à ce que soutient Mr le Maire, certainement recevable.

DCE et les ACR 29 considèrent qu'il est possible de sauvegarder le sentier côtier de Stervinou en reprenant une des propositions du Cerema. Ils s'opposent donc, en s'appuyant notamment sur le rapport du Cerema, à toute fermeture définitive de cette partie de sentier et porteront cette parole lors de l'enquête publique.

Jean-Michel Pescheux – vice-président de Doëlan Clohars Environnement

Contact : Jean-Michel Pescheux – 06 52 11 84 27 - asso.dce@gmail.com